

MINUTES OF THE MEETING

DATE: 09/06/2022

HOURS: 16h00-18h00

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
1. Approval agenda and report		
1.1 Report Previous meeting (<i>Approval</i>)		<ul style="list-style-type: none"> • Rapport goedgekeurd • Rapport approuvé
1.2 Agenda (<i>Approval</i>)		<ul style="list-style-type: none"> • Agenda goedgekeurd • Agenda approuvé
1.3 RMG Dashboard (<i>Information</i>)		
2. Situation overview (information)		
2.1 Epidemiological Situation overview (<i>Information – Sciensano</i>)	<p>Sciensano a présenté l'aperçu épidémiologique du 08/06/2022.</p> <p>L'épidémie n'est certes pas terminée, mais la circulation du virus se trouve à un niveau acceptable où peu, voire aucun impact n'est attendu sur le secteur des soins.</p> <p>Le RAG propose dès lors de passer au niveau de gestion 1.</p> <p>Les recommandations suivantes s'appliquent au testing :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un PCR ou RAT (en pharmacie) s'effectuent sur la base d'une évaluation clinique (avec une prescription d'un médecin). - Les autotests sont toujours recommandés, en particulier pour ceux qui sont en contact avec des personnes présentant un risque de développer une forme grave de la maladie. - Un autotest positif ne doit pas être confirmé mais les personnes concernées se mettront en isolement pendant 7 jours. - Il est recommandé aux personnes présentant des symptômes ou des problèmes respiratoires de rester chez elles. Si ce n'est pas 	<p>De RMG valideert het epidemiologisch overzicht. Het voorstel van de RAG om over te gaan naar niveau 1 zal woensdag 15/06 worden voorgelegd aan de IMC om alzo een goede communicatie rond testbeleid naar de bevolking toe te brengen. Zo er begin volgende week een sterke stijging in de incidentie- en hospitalisatiecijfers merkbaar is, zal de RAG bovenstaand advies aan het IMC herzien.</p> <p>-----</p> <p>Le RMG valide l'aperçu épidémiologique. La proposition du RAG de passer au niveau 1 sera présentée au CIM le mercredi 15/06 afin d'assurer une communication adéquate sur la politique de dépistage auprès de la population. S'il y a une forte augmentation des chiffres d'incidence et d'hospitalisation au début de la</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<p>possible, il est conseillé de porter un masque lors des déplacements et assurément dans les transports en commun.</p> <p>Il est toujours possible de passer au niveau de gestion 2 si la pression sur le secteur des soins de santé augmente dans les semaines à venir.</p> <p>Tant que les variants BA.4 et BA.5 continuent à circuler, un bref aperçu de l'incidence et des hospitalisations est demandé deux fois par semaine.</p> <p>Le niveau 1 peut techniquement prendre effet à partir du 22/06/2022. Si l'on passe au niveau 1, une communication sera envoyée à l'ensemble des prestataires de soins et établissements de soins.</p> <p>L'outil d'auto-évaluation et Coronalert seront mis en mode veille dès l'entrée en vigueur du niveau 1.</p>	<p>semaine prochaine, le RAG révisera les conseils ci-dessus.</p>
<p>2.2 Monkeypox & vaccination (Information – Sciensano)</p>	<p>Au 9 juin, la Belgique comptait 1 cas potentiel et 29 cas confirmés. Les cas sont toujours limités aux HSH.</p> <p><u>Traitement des déchets et échantillons :</u> Jusqu'à présent, l'OMS est la seule instance à avoir établi un classement des déchets et des échantillons viraux (Catégorie A, UN2814 pour les échantillons viraux et UN3549 pour les déchets). Le Service Biosécurité de Sciensano sera sollicité pour formuler des recommandations sur le traitement des déchets et les échantillons prélevés. Le service Bien-être au travail sera aussi contacté.</p> <p><u>Vaccination :</u> Le RAG a été chargé d'examiner les priorités concernant les contacts à risque et la vaccination. En matière de vaccination, l'accent doit être mis sur :</p>	<p>De RMG valideert het Primary Risk Assessment van de RAG.</p> <p>----- Le RMG a validé le Primary Risk Assesment du RAG.</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
	<ul style="list-style-type: none"> - les prestataires de soins qui ont eu un contact à haut risque et qui risquent dès lors de développer une forme grave de la maladie ; - les contacts à très haut risque qui sont immunodéprimés. <p>Déterminer les facteurs de risque de développer une forme grave de la maladie n'est pas chose aisée car il existe peu de preuves scientifiques disponibles.</p> <p>Dans une 2^e phase, lorsque davantage de doses seront disponibles, la vaccination sera recommandée comme prophylaxie post-exposition pour tous les contacts à très haut risque et pour l'ensemble des contacts à haut risque qui risquent de développer une forme grave de la maladie.</p> <p>Le contrat HERA avec la société Bavarian Nordic est presque achevé, après quoi nous pourrions nous attendre à recevoir plus de doses.</p> <p><u>Clarification des mesures pour les enfants et les enseignants ayant eu un contact à haut risque :</u></p> <p>Le risque de transmission entre les enfants est pour l'instant très faible. Dès lors, les enfants ayant eu un contact à haut risque ne doivent pas être mis en quarantaine et peuvent commencer l'école et les activités extrascolaires sans mesures supplémentaires.</p> <p>Les enseignants et les prestataires de soins dans les crèches qui ont eu un contact à haut risque ne doivent pas être mis en quarantaine, mais il est préférable qu'ils évitent tout contact (physique) étroit avec les enfants (par ex. ne pas faire de câlins).</p> <p>Les prestataires de soins dans les crèches ayant eu un contact à très haut risque doivent quant à eux rester en quarantaine.</p>	
<p>3. Date next meeting / agenda (Approval)</p>		<p>De volgende RMG-vergadering van volgende week donderdag 16/06/2022 om 16u00 gaat voorlopig door.</p> <p>Zo er enkel een schriftelijke validatie nodig is van het RAG advies m.b.t. de epidemiologisch situatie</p>

AGENDA ITEM	DISCUSSION	DECISION/TO DO
		<p>COVID-19 zal er een eRMG worden uitgestuurd ter validatie.</p> <p>-----</p> <p>La prochaine réunion du RMG aura lieu la semaine prochaine jeudi 16/06/2022 à 16h00.</p> <p>Si seule une validation écrite de l'avis du RAG est nécessaire concernant la situation épidémiologique COVID-19, un eRMG sera envoyé pour validation.</p>
4. AOB		

Participation list

Last Name	First Name	Organization	Email
Bouton	Brigitte	AViQ	brigitte.bouton@aviq.be
Callens	Michaël	Vlaanderen	michiel.callens@vlaanderen.be
De Ridder	Ri (Voorzitter)	Kabinet Vandenbroucke	ri.deridder@vandenbroucke.fed.be
Doms	Kurt	Secretaris IMC Volksgezondheid	kurt.doms@health.fgov.be
Henry	Anne-Claire	Fédération Wallonie Bruxelles	anne-claire.henry@one.be
Kalimira	Nyota (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	nyota.kalimira@health.fgov.be
Lenaerts	Sanne (RMG Support)	FOD Volksgezondheid	sanne.lenaerts@health.fgov.be
Lernout	Tinne	Sciensano	tinne.lernout@sciensano.be
Poelman	Julian	Brussels	jpoelman@gov.brussels
Ramaekers	Dirk	FOD Volksgezondheid	dirk.ramaekers@health.fgov.be
Schmelz	Anna	Communauté Germanophone	anna.schmelz@dgov.be
Van Gucht	Steven	Sciensano	steven.vangucht@sciensano.be
Wildemeersch	Dirk	Vlaanderen	dirk.wildemeersch@vlaanderen.be